



FORMATION RISQUES ELECTRIQUES

NORME UTE NFC 18-510 B1-B2-BR-H1-H2-BC-HC

PRÉ-REQUIS

Niveau de formation initiale : connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle.

OBJECTIFS

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510.
- Pour l'employeur : Pouvoir délivrer un titre d'habilitation sur la base de l'avis formulé à l'issue du stage et de l'application pratique dans l'entreprise.

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

- Adaptation aux besoins, possibilités et attentes des personnes concernées et de leur contexte d'évolution.
- Aides audiovisuelles.
- Etudes comparatives de situation
- Exposés et discussions.
- Exercices d'évaluation de comportement.

CONTENU

Généralités

- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-510 en relation avec les domaines de tension.
- Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique.
- Les personnes intervenantes
- Les ouvrages électriques.
- Les opérations.
- Les zones d'environnement.
- Les documents écrits.
- Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages

OPÉRATIONS EN BASSE TENSION

Travaux hors tension en BT

- La consignation et déconsignation en BT
- Mission du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant

Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT

- Evaluation des risques
- Procédures à mettre en oeuvre
- Mission du surveillant de sécurité électrique

Intervention en BT

- Interventions de dépannage et de connexion
- Remplacement : de fusibles, de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage
- Opération d'entretien avec présence de tension



FORMATION RISQUES ELECTRIQUES

NORME UTE NFC 18-510 B1-B2-BR-H1-H2-BC-HC

LA SÉCURITÉ LORS DES OPERATIONS DE MESURAGE

APPAREILS ELECTRIQUES AMOVIBLES ET PORTATIFS
À MAIN

CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE

- Notions de premiers secours
- Incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées.

PRATIQUE

- Présentation des équipements électriques
- Postes ouverts, préfabriqués, comptage...
- Consignation sur installations BT et HT de différents types.

EVALUATION DE STAGE

- À l'issue de la formation, le formateur formulera un avis permettant de définir le contenu du titre d'habilitation.

DURÉE

2 jours. (14 heures)